



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1964

Approbation des tarifs de l'Orchestre national de Lyon et des tarifs de location de l'Auditorium Maurice Ravel pour la saison 2016-2017

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1964 - APPROBATION DES TARIFS DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET DES TARIFS DE LOCATION DE L'AUDITORIUM MAURICE RAVEL POUR LA SAISON 2016-2017 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis plusieurs années, l'Orchestre national de Lyon a mené une stratégie tarifaire visant à accompagner la diversification de ses publics et l'accroissement de son audience avec deux axes majeurs : modulation de la grille tarifaire pour une accessibilité renforcée de tous les publics et innovation de l'offre pour répondre aux évolutions générées par le développement des nouvelles technologies et l'utilisation croissante de la vente en ligne.

Les tarifs de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon n'ont pas augmenté depuis la saison 2009-2010, soit depuis 6 ans.

Face au contexte financier contraint et afin de poursuivre la fidélisation du public, il est proposé une hausse mesurée pour certains tarifs de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, centrée sur les tarifs pleins autour de plusieurs axes.

Evolution des tarifs proposée :

Il est proposé de remettre en place un tarif A+ pour quelques concerts de formations musicales d'exception et d'artistes de renommée internationale dont les charges de production peuvent être importantes. Ce tarif qui existait précédemment à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon avait été supprimé pour la saison 2015-2016.

Pour les places dont les tarifs sont les plus élevés, la proposition d'augmentation est la suivante :

- 2 € supplémentaires dans les catégories de places les plus élevées (série 1) ;
- 1 € supplémentaire sur les places à tarif intermédiaire (série 2).

Cette proposition, s'inscrit dans une politique tarifaire plus « redistributive » avec un effort demandé aux spectateurs occasionnels sur les tarifs les plus élevés.

Cette hausse mesurée des tarifs pleins de 1^{ère} et 2^e séries permettra par ailleurs de rendre plus attractive l'offre d'abonnement, puisqu'elle creusera l'écart tarifaire.

Dans le même esprit, le tarif plein adulte « Jeune public » sera augmenté de + 1 €, avec stabilité du tarif abonné.

Dans le cadre de la mise en place d'une programmation destinée aux « tous-petits », dès 3 ans, un nouveau tarif est proposé pour des concerts d'une durée plus courte adaptée à ce public d'enfants. Le tarif en série unique pour les enfants sera de 3 € et pour les adultes accompagnants de 8 €.

Enfin, une augmentation des tarifs est proposée pour les enfants de moins de 12 ans, dans le cadre de nos concerts Jeune Public afin de se rapprocher du tarif appliqué aux scolaires.

Il est proposé de maintenir l'ensemble des autres tarifs et de reconduire les tarifs adoptés pour la saison 2015-2016 c'est-à-dire de stabiliser les tarifs à leur niveau de 2009.

Evolution des avantages fidélités proposés aux abonnés :

Comme les années précédentes, le tarif abonné est accessible à partir de l'achat de 4 concerts ou de 6 concerts expresso.

Concernant les avantages fidélité proposés aux abonnés, la nécessité constante de trouver des leviers d'augmentation de nos ressources propres amène à proposer une nouvelle conception de l'avantage fidélité. Les chèques-cadeaux, aujourd'hui proposés, évolueront ainsi vers des bons de réduction de 10 €, à valoir sur une place de concert de la saison 2016-2017, librement choisie (hors abonnement) limités aux concerts à tarif supérieur ou égal à 11 €.

Cette réduction de 10 € sera appliquée sur le tarif abonné lors de l'achat de places de spectacles supplémentaires. Ces bons de réduction seront non cumulables, non remboursables et proposés uniquement aux abonnés ne bénéficiant pas du tarif – 50 %. Ils seront valables du 24 août 2016 au 17 juin 2017 pour la saison 2016-2017 hors concerts expresso.

Le nombre des bons de réduction proposé variera, comme précédemment, en fonction du nombre de concerts choisis dans le cadre d'un abonnement :

- de 6 à 9 concerts : 1 bon de réduction de 10 €
- de 10 à 13 concerts : 3 bons de réduction de 10 €
- de 14 à 19 concerts : 4 bons de réduction de 10 €
- 20 concerts et plus : 6 bons de réduction de 10 €

Reconduction des tarifs dérogatoires et exonérations antérieurs :

Par dérogation aux tarifs contenus dans ce rapport, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, au titre de sa politique de diversification des publics, en qualité de producteur de spectacle vivant et en tant qu'établissement culturel municipal peut accorder des places gratuites dans les cas suivants :

- Invitations destinées au protocole :
 - Ville de Lyon ;
 - Partenaires institutionnels : Métropole du Grand Lyon, Conseil Départemental du Rhône, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Régionales des Affaires Culturelles ;
 - Programmateurs et responsables d'établissements culturels ;
 - Presse spécialisée.
- Les exonérations visant les partenaires :
 - Partenaires Politiques de la Ville dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle 2012-2015 (ladite charte prévoyant le don de places à des publics éloignés de la culture) : partenaires associatifs, Maison des Jeunes et de la Culture, Missions Locales... ;
 - Association Culture pour tous, pour lutter contre l'exclusion culturelle ;
 - Formations accueillies dans le cadre de coproduction dans les conditions définies dans les contrats y afférents ;
 - Acteurs économiques : mécènes, parrains dans les conditions définies par les conventions y afférentes.

- Autres exonérations :

- Accompagnateurs de groupes scolaires ;
- Tombolas des écoles.

Il est proposé de limiter le nombre total d'exonérations et de gratuités à 10 % de la fréquentation annuelle, ce pourcentage correspondant aux usages en vigueur dans les différents établissements culturels de spectacle vivant.

Reconduction des tarifs antérieurs :

Hors nouveaux tarifs et augmentations présentés dans le cadre de cette délibération, il est proposé de reconduire à l'identique l'ensemble des autres tarifs.

Oùï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- Les tarifs appliqués à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon pour la saison 2016-2017 sont approuvés selon les tableaux ci-dessous.

Ils concernent :

- **Les tarifs de billetterie, les tarifs des abonnements** (valables pour le choix de 4 concerts minimum ou 6 concerts expresso) et **les tarifs abonnés avec réduction**

Type de concerts	SERIES	TARIF PLEIN	TARIF ABONNE / GROUPE / PARTENARIAT	TARIF - 50%	TARIFS ABONNES AVEC REDUCTION DE 10 €
TARIF A+	1ère série	68 €	62 €	34 €	52 €
	2ème série	49 €	45 €	24,5 €	35,0 €
	3ème série	30 €	28 €	15 €	18 €
TARIF A	1ère série	58 €	51 €	29 €	41 €
	2ème série	44 €	39 €	22 €	29 €
	3ème série	26 €	24 €	13 €	14 €
TARIF B	1ère série	48 €	41 €	23 €	31 €
	2ème série	34 €	29 €	16,5 €	19,0 €
	3ème série	16 €	14 €	8 €	4 €
TARIF C	1ère série	38 €	31 €	18 €	21 €
	2ème série	24 €	19 €	11,5 €	9 €
	3ème série	10 €	8 €	8 €	
TARIF D	Série unique	16 €	11 €	8 €	1 €
TARIF JEUNE PUBLIC	Série unique adulte	16 €	13 €	8 €	3 €
	Série unique enfant	5 €	3 €		
TARIF TOUT PETIT	Série unique adulte	8 €			
	Série unique enfant	3 €			
TARIF EXPRESSO	série unique	10 €			
TARIF CARTE MOINS DE 28 ANS	série unique	4 €			

Le tarif réduit / abonné s'applique aux abonnés de l'Auditorium aux différents types de concerts proposés ainsi qu'aux groupes constitués à partir de 10 personnes et aux institutions partenaires de l'ONL en contrepartie d'une équivalence communicationnelle.

Le tarif -50 % s'applique aux moins de 28 ans, aux personnes handicapées ainsi qu'aux accompagnateurs en fauteuil roulant et non-voyants (emplacement réservé en 1^{ère} et 2^{ème} séries), demandeurs d'emploi et RSA sur présentation d'un justificatif.

• **Les tarifs des visites guidées de l'Auditorium**

Visite guidée pour les particuliers	8 €
Visite guidée pour les groupes (de 10 à 25 personnes)	60 €

- **Les tarifs des actions culturelles**

Concerts éducatifs (scolaires)	6 €
Conférences et lectures	3 €

- **Les tarifications spécifiques**

Prestations	Tarif	Détail de la prestation
Frais de sécurisation internet	1 €	Frais de sécurisation des paiements Internet et frais d'envoi lors de l'achat par téléphone. Uniquement par carte bancaire
Frais de gestion par téléphone	1 €	Frais d'envoi lors de l'achat par téléphone. Uniquement par carte bancaire
Frais de gestion	2 €	Frais de traitement informatisé des abonnements + envoi simple
Frais de changement	3 €	Frais liés au changement de date de spectacles applicables par billet changé uniquement sur les ventes à l'unité
Fauteuil & tribune	30 €	Pass Fauteuil et tribune - Partenariat avec l'OL avec reversement de 15 € au profit de l'OL
Carte "moins de 28 ans"	20 €	carte rechargeable donnant accès à 5 places de concert dans la limite des places disponibles
Carte intégrale "moins de 28 ans"	60 €	carte nominative donnant accès à tous les concerts de la saison 2016-2017

- **La carte cadeau**

Comme les années précédentes, une carte cadeau d'un montant variable est mise à disposition et créditée par le spectateur à hauteur du montant souhaité. Cette carte cadeau est valable 1 an à compter de la date d'achat et peut s'utiliser en une ou plusieurs fois.

• **Les tarifs insertions**

TARIFS INSERTIONS HT		TARIF PLEIN	TARIF BOUCLAGE -50%	TARIF RECURRENCE 20%	TARIFS PARTENAIRES 30%	CONCERTS EXCEPTIONNELS
Brochure de saison	4ème de couverture	10 000 €	5 000 €	8 000 €	7 000 €	
	2ème de couverture	7 000 €	3 500 €	5 600,0 €	4 900,0 €	
	3ème de couverture	6 000 €	3 000 €	4 800 €	4 200 €	
Z-CARD	4ème de couverture	4 500 €	2 250 €	3 600 €	3 150 €	
Programme des concerts (insertion pour 50 concerts)	4ème de couverture	20 000 €	10 000 €	16 000 €	14 000 €	
	2ème de couverture	15 000 €	7 500 €	12 000 €	10 500 €	
	3ème de couverture	10 000 €	5 000 €	8 000 €	7 000 €	
	page intérieure	7 000 €	3 500 €	5 600 €	4 900 €	
Programme des concerts (insertion pour 1 concert)	4ème de couverture	2 000 €	1 000 €		1 400 €	5 000 €
	2ème de couverture	1 500 €	750 €		1 050 €	3 500 €
	3ème de couverture	1 200 €	600 €		840 €	3 000 €
	page intérieure	1 000 €	500 €		700 €	2 000 €
Programme des concerts (exclusivité de tous les	4ème de couverture	50 000 €			35 000 €	
	2ème de couverture					
	3ème de couverture					
	page intérieure					

2- Les exonérations de droits d'entrée à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon dans les cas énumérés ci-avant et dans la limite de 10 % de la fréquentation annuelle sont approuvées.

3- Les recettes seront imputées sur le budget 07, au chapitre 70, fonction 311 sur les lignes budgétaires correspondantes.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN